



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DÉLIBÉRATION

N° 2010-05-08

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 mai 2010

Président : Monsieur François de MAZIERES

Sont présents : M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE (pouvoir de M. Hervé HOCQUARD), M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLE, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Pierre-Yves STUCKI (pouvoir de M. Jean-Jacques LASSERRE), Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI (pouvoir de M. M. Jacques BELLIER), M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, M. Philippe LEQUAIN, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, M. Edmond GRONDIN, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO (pouvoir de M. Bernard DEBAIN), M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER), Mme Marie-Annick DUCHENE, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de M. Erik LINQUIER), M. Thierry VOITELLIER, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS (pouvoir de Mme Marie BOELLE), M. Michel BANCAL, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTE (pouvoir de Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL), Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, et M. Michaël THOMAS.

Absents excusés :

M. Hervé HOCQUARD pouvoir à M. Christian JOUANE, M. Jean-Jacques LASSERRE pouvoir à M. Pierre-Yves STUCKI M. Jacques BELLIER pouvoir à M. Gilles CURTI, M. Bernard DEBAIN pouvoir à M. Frédéric BUONO, M. Georges DUTRUC-ROSSET pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Christophe BOLLENGIER pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU, M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOELLE pouvoir à Mme Magali ORDAS, M. Arnaud MERCIER, M. Erik LINQUIER pouvoir à M. Alain NOURISSIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL pouvoir à Mme Christine de la FERTE, M. Roland de HEAULME, Mme Pascale ROCHERON.

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 18 mai 2010

Date d'affichage de la convocation : 19 mai 2010

Nombre de conseillers en exercice : 63

Nombre de membres présents : 49

N° de l'ordre du jour :

2010.05.08 : Subvention de fonctionnement à l'Association des Parents d'Elèves, anciens élèves, élèves et amis du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles (A.P.E.C.)

- M. Patrick CONFETTI, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Depuis de nombreuses années, l'Association des Parents d'Elèves, anciens élèves, élèves et amis du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles (A.P.E.C.) figure parmi les partenaires actifs du Conservatoire.

L'A.P.E.C. développe des activités autour de deux axes principaux :

- des services en direction des élèves et des parents d'élèves du conservatoire, adhérents ou non de l'association, tels que l'organisation de bourses, la location d'instruments ou la surveillance d'études pour les élèves inscrits en classes à horaires aménagés ;
- des activités culturelles, en faveur de ses adhérents, comme l'organisation de stages et concerts.

Pour ce faire, l'A.P.E.C. bénéficie notamment du soutien financier de partenaires publics tels que la Ville de Versailles et le Conseil général des Yvelines. En 2009, la Ville de Versailles a accordé une subvention de fonctionnement de 1 500 euros.

Dans le cadre du transfert du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles à la communauté d'agglomération, l'A.P.E.C. a adressé à Versailles Grand Parc sa demande de subvention au titre de l'année 2010.

Il est proposé que Versailles Grand Parc, dans la continuité de l'action de la Ville de Versailles, maintienne son soutien à l'APEC dans la mesure où :

- ses projets s'inscrivent désormais dans une perspective communautaire,
- elle fera en particulier bénéficier de son expérience à d'autres associations de parents d'élèves de conservatoires sur le territoire communautaire, lorsqu'il s'en créera.

La convention existant entre l'APEC et la Ville de Versailles sera modifiée en conséquence, elle sera alors établie entre le président de la CAVGP et la présidente de l'APEC».

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Le Conseil communautaire :

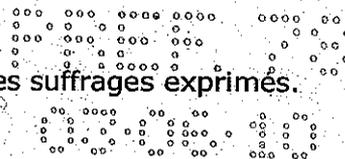
- 1) *accorde à l'Association des Parents d'Elèves, anciens élèves, élèves et amis du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles (A.P.E.C.) une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 500 euros au titre de l'année 2010,*
- 2) *dit que les crédits afférents à ces dépenses sont inscrits au budget : fonction 311.0 « direction culturelle » ; nature 6574 « subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé. »*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre d'abstentions : 0

Suffrages exprimés : 58 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.



Pour le Président,
par délégation,

Alain FAUVEAU

Directeur Général des Services